TOURCOING

A l'occasion du Premier Mai

Les adhérents de divers syndicats corporatifs adhérents à la solidarité ouvrière, se sont réunis hier matin place du Calvaire et en cortège précédés de clairons et tambours, ont accompli un assez long itinéraire à travers les rues de la ville pour aboutir à l'hôtel-de-ville où un groupe de délégués a déposé les revendications que nous transcrivons ci-après :

Les Commissions des Chambres syndicales adhérentes à la Fédération ouvrière, etc.

1° Augmentation du nombre des Conseillers prud'hommes, de même que tous les différends soient tranchés par les Conseillers appartenant à la même catégorie.

2° Nomination par voie de tirage au sort, avant chaque séance de la présidence.

3. Qu'aucun jugement ne puisse être rendu sans que les conseillers patrons et ouvriers ne se fassent numériquement équilibre.

4° Elévation de l'indemnité des conseillers prud'hommes ;

5° Que les ouvriers puissent se faire représenter et défendre par un ouvrier ayant appartenu dix années à leur catégorie ;

6° Demande d'une subvention de quatre mille francs à répartir par la Fédération entre les caisses de secours de tous les syndicats.

Revendications générales

1° Limitation des heures de travail selon les besoins de la consommation.

2. Création par l'Etat d'une caisse de retraites ouvrières applicable aux travailleurs de tous sexes et nationalités et ce après vingt ans de travail pour les professions dangereuses et trente ans pour toutes les autres ; et ce, sans aucun versement patronal et *ouvrier*.

3. Neutralité absolue de l'Etat dans tous les conflits entre le Capital et le Travail.

4° Nomination des inspecteurs du travail par les organisations ouvrières.

5° Extension de la prud'hommie à toutes les industries ; électorat et éligibilité des conseillers appliqués aux deux sexes.

6° Augmentation de l'indemnité des conseillers prud'hommes de façon à les rendre indépendants.

7° Interdiction absolue de pouvoir accorder des dérogations aux lois concernant la réglementation du travail.

8° Suppression du travail industriel dans les prisons, couvents et ouvroirs.

9° *Suppression de tous les bureaux de placement payants.*

10° Abrogation des articles 414 et 416 du Code pénal et 634 du Code commercial.

11° Abrogation de la loi sur l'association internationale des travailleurs.

12° Suppression de toute retenue et saisies-arrêts sur les salaires inférieurs à 3.000 francs.

13 Extension de la loi du 9 avril 1898 à toutes les professions et paiement de l'indemnité, à partir du *premier jour de l'accident*.

14° Modification des articles 2101 du Code civil, et 549 et 551 du Code de commerce de façon qu'en cas de faillite la saisie des ouvriers employés ou gens de service passent comme créance privilégiée.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : œufs 4000 ; asperges 245 bottes ; fromage 18 k. ; pommes de terre 1200 k. ; laitues 150 ; beurre 20 k. ; choux-fleurs 40 ; pois 30 k. ; radis 1000 bottes ; carottes 40 bottes.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 20 au 25 avril 1903

Laines peignées	530.401
Laines filées	115.863
Laines blousses	243.606
Cotons	72.849
Soies	......
Totaux	962.719

Conditionnements	2.102
Titrages	179
Dégraissages	13
Marché à terme	..... k.

Le directeur.
Arthur BONTE.

LILLE

LE COURS DE CUISINE
et d'Economie domestique
de l'Union Française de la Jeunesse

Saviez-vous que Lille est une des rares villes de France où soit organisé un cours de cuisine et d'économie domestique ? Non, sans doute. Pour ma part, je l'ignorais et je l'ignorerais probablement encore si, dimanche dernier, je n'avais rencontré le sympathique président de l'U. F. J. qui se dirigeait à pas précipités vers l'école supérieure des filles.

— Où courez-vous donc ainsi, lui dis-je ?

— *Je vais assister au concours de cuisine de* l'U. F. J. Avez-vous quelques instants à perdre ? Venez avec moi. Cela en vaut la peine.

Cela en valait la peine, en effet, et je n'ai pas regretté ma matinée du dimanche.

Le cours de cuisine de l'U. F. J. est professé avec un rare talent et un admirable dévouement par Mme Aibant, institutrice. Il a lieu tous les dimanches, de 10 heures à midi, pendant six mois de l'année (de novembre à mai) dans la cuisine modèle de l'Ecole supérieure des filles (entrée par la rue Brûle-Maison), mise gracieusement à la disposition du comité de l'U. F. J. par la municipalité lilloise et la très dévouée directrice de l'Ecole.

Ce cours fonctionne régulièrement depuis trois ans et donne d'excellents résultats. Il comprend les grandes lignes suivantes :

1. Instructions générales sur les préparations culinaires ;
2. Confection de plats et menus ;
3. Conseils pratiques relatifs à l'alimentation ;
4. Occupations ménagères. — Tenue du ménage ;
5. Notions d'hygiène.

Chaque séance est consacrée à la préparation d'un plat.

Les denrées sont fournies par l'U. F. J. Avant de quitter la salle, les élèves dégustent le mets qu'elles ont préparé. Pas de recettes compliquées. Une bonne et substantielle cuisine bourgeoise, facile à préparer, variée et économique.

C'est ainsi que dans le courant de cette année scolaire, les élèves ont appris à préparer les plats suivants :

Potages : à l'oignon, aux poireaux, à l'oseille, aux tomates, Julienne, velouté, à la paysanne, au vermicelle, Crécy.

Viandes : Rosbeaf, paupiettes, canard, poulet, ragoût, gigot, escalopes, ragoûts, pain de veau, côtelettes.

Légumes : asperges, choux-fleurs, endives, chicorées, haricots verts, salsifis, pommes de terre.

Desserts : Beignets, pâte d'amande, madeleines, gaufrettes, crème à la minute, croissants frits.

Sauces : au beurre fondu, au beurre noir, blanche, brune, piquante, à la crème, mayonnaise, rémoulade.

C'est là une œuvre d'une utilité incontestable qui mérite d'être connue et encouragée. Le Comité de l'U. F. J., dont on ne connaît plus les services rendus à la démocratie dans la cité lilloise, n'a pas hésité à prendre à sa charge les dépenses que nécessitent ce cours. On ne peut que l'en féliciter une fois de plus et, avec lui, Mme Aibant, la dévouée professeur.

J'ajouterai que le concours de cette année, qui eut lieu en présence de MM. Paillot, président et du docteur Déléarde, professeur à la Faculté de médecine et membre du Comité de l'U. F. J., a été particulièrement réussi. Douze jeunes filles y ont pris part. Le sujet de la composition était le suivant :

Un ménage d'employés se propose d'inviter quatre personnes à dîner, ce qui porte à six le nombre des convives. L'état de son budget lui permet de dépenser quinze francs. Composer le menu (boissons non comprises) et indiquer les recettes.

Voici la composition de Mlle Maria Morel, qui a été classée la première, avec 9 p. 1/2 sur 10.

MENU

Potage à la paysanne	0,80
Entrée (Sardines, Tartines beurrées)	1 »
Rosbeaf	4,40
Croquettes de pommes de terre	0,65
Poulet rôti	5,40
Compote de poires	0,65
Fromages	0,80
Croissants frits.	0,80
	14,50
Pain	0,50
	15 fr.

Recettes. — *Potage.* — Laver de la laitue de l'oseille, des poireaux, un peu de cerfeuil. *Ciseler le tout avec quelques petits oignons.* Jeter ces légumes dans une casserole avec beurre, saler, poivrer. Ajouter de l'eau et laisser cuire deux heures. Verser dans une soupière sur croûtons frits.

Rosbeaf. — L'aloyau donne le meilleur rosbeaf. Mettre la viande dans un Plat à rôtir avec sel et poivre. Ajouter du beurre. Le four doit être chaud pour saisir la viande et l'empêcher de perdre son jus. Modérer ensuite et maintenir une chaleur égale.

Exposer successivement toutes les parties à la chaleur et arroser de temps en temps. Le rosbeaf se mange saignant.

Croquettes de pommes de terre. — Cuire les pommes de terre à l'eau, égoutter, écraser ou passer au tamis. Manier avec du beurre, deux jaunes d'œufs, poivre, sel, muscade. Former des boulettes, tourner dans les blancs d'œufs battus en neige et plonger dans la friture.

Poulet rôti. — Choisir un poulet bien blanc, trousser recouvrir de beurre et d'une bande de lard. Ajouter poivre et sel. Exposer d'abord l'estomac au feu ; lorsqu'il est ferme retourner, laisser cuire pendant 3/4 d'heure et arroser souvent.

Compote de poires. — Peler des poires, en enlever le cœur et les mettre sur le feu, coupées en quartiers, avec de l'eau, du sucre, et un peu de cannelle. Lorsque les fruits sont cuits, les retirer entiers, faire réduire le jus et en couvrir les poires. On peut ajouter du zeste de citron.

Croissants frits. — Acheter 6 croissants quelques jours avant de s'en servir, les mettre dans un endroit sec. Au moment d'en faire usage les tremper une ou deux minutes dans du lait tiède. Jeter dans la friture bouillante, égoutter, servir avec du sucre en poudre.

Dépenses détaillées :

14 fr. 50. reste 0 fr. 50 pour le pain,

Potage. — Croûtons frits, 0 fr. 15, laitue 0,15, poireaux-oignons, 0,10, oseille, cerfeuil, 0,10, beurre, 0,30. =	0 fr.80
Entrée. — Sardines, 0 fr. 65, tartines beurrées, 0,35 =	1 fr. »
Rosbeaf — 1 kil. 1/2 à 1 fr. 60 = 4 fr., épices, beurre, 0.40 =	4 fr.40
Pommes de terre. — 1 kil. 0,15, beurre 0,30, œufs, 0,20 =	0 fr.65
Poulet. — 5 fr., beurre, 0,25, lard, 0,15 =	5 fr.40
Poires. — 1 kil. 0 fr. 50, sucre, 0,15 =	0 fr.65
Dessert. — Croissants, 0 fr. 60, lait, 0,05, sucre, 0,15 =	0 fr.80

Dr H. de ZAU.

Une conférence sur Talma

Les très sympathiques Rosati de Flandre avaient convié hier après-midi notre distingué confrère, M. Ernest Laut, rédacteur en chef du supplément du *Petit Journal* à venir devant moult et distingués assistants nous entretenir de Talma, dont la statue sera élevée prochainement à Poix-du-Nord, son village natal. M. Oscar Petit présidait, ayant à ses côtés MM. Guerre, Lante et Riboillet.

Une conférence sans anecdotes est comme un pâté sans truffes. Laissez moi mettre des truffes dans mon pâté, a dit M. Ernest Laut, au cours de sa conférence. Cela nous a valu une causerie exquise, toute émaillée de ces historiettes qui sont comme les harnois de gueule de la littérature.

Après avoir rappelé la situation non sans périls faite autrefois aux comédiens qui n'étaient point comme aujourd'hui les enfants gâtés et décorés du gouvernement et du public et qui, trop souvent, quittaient la scène pour le fort Lévêque, le conférencier a salué ces grandes figures dramatiques du Nord : La Duchesnois, la Clairon, qui ont leurs monuments commémoratifs à St-Saulve, à Condé et enfin Talma qui sera statufié prochainement comme il convient à Poix-du-Nord.

M. Ernest Laut montre Talma, petit-fils d'un cinsier et fils d'un domestique, né au hasard des voyages à Paris, élevé à Poix-du-Nord par son oncle, au cours de ses premières années au milieu de cette nombreuse famille des Talma dont *on trouve encore des descendants dans cette région* cambrésienne.

Il rappelle ses premiers débuts dramatiques à *la pension Verdier*, où son père, devenu artiste dentaire, avait tenu à le faire élever. Ses études au Conservatoire, dont il fut le premier élève, et en la compagnie de Dugazon, qui avait prédit sa triomphale carrière.

Il évoque tout son passé de gloire, ses relations puissantes avec les Girondins et l'empereur qui se vantent d'avoir pris des leçons de lui.

Il insiste surtout sur son mariage avec une lilloise, Mlle Vanhove, sur le culte qu'il avait pour son petit pays de Poix-du-Nord où il vint plusieurs fois dans ses tournées et dont il se disait dans ses lettres volontiers originaire et conclut que c'est bien le Nord qui a le droit de revendiquer cet admirable artiste qui, par son talent, par son observation scrupuleuse des costumes des personnages, renova véritablement comme la Duchesnois et la Clairon, l'art dramatique.

En terminant, il félicite et remercie les Rosati et MM. de Swarte, Oscar Petit dont il vante le délicat talent, Guerre, Lante, qui furent avec les Rosati de Paris les organisateurs de ces fêtes prochaines où l'on rendra justice à un homme qui honore profondément notre région. Un délicieux concert où nous avons eu le plaisir d'applaudir Mmes Guignard, Deval, MM. Dubois et Riboillet a suivi.

Le feu au couvent. — Hier vers 9 heures du soir le bruit courait que le feu venait de se déclarer au couvent des Dominicains, rue Gambetta. Il s'agissait simplement d'escarbilles en flammes qui avaient projeté de la fumée par le soupirail de la cave.

LE NORD

TENTATIVE DE VOL A CANTELEU LOMME

Dans la nuit de mardi à mercredi, la villa Gabrielle, [illegible] Neuve, et appartenant à M. Requet, agent de change, rue Nationale à Lille, a failli être cambriolée.

Les malfaiteurs dérangés sans doute dans leur besogne, partirent sans rien emporter.

Leur tentative ayant échoué, les malfaiteurs revinrent de nouveau à la charge et après avoir escaladé le mur de clôture, se dirigèrent vers la cuisine où ils brisèrent un carreau à la fenêtre, firent jouer l'espagnolette et s'introduisirent dans l'immeuble.

La maison a été fouillée de fond en comble, car partout on a retrouvé les traces de leur passage.

Une armoire en chêne, placée au rez-de-chaussée, dans laquelle se trouvait la vaisselle et les verreries a été fracturée et son contenu brisé en partie.

Les chambres ont été également visitées. Les cambrioleurs ont-ils été de nouveau dérangés dans leurs travaux ? c'est ce qu'on suppose, car ils n'ont enlevé qu'une jupe et un chapeau appartenant à la bonne ainsi que des menus objets.

Une pièce de vin qui était remisée dans un hangar est restée intacte.

LAMBERSART. — Mme X..., journalière, demeurant rue Potié, 70, à Lambersart, a constaté en rentrant vendredi soir, que des voleurs s'étaient introduits dans son domicile, et qu'après avoir fracturé une armoire ils avaient enlevé six obligations, de la ville d'Anvers, de 110 francs.

La police a ouvert une enquête et des arrestations sont imminentes.

— Vendredi matin, 32 ouvriers sur 90 qu'occupe la teinturie de M. Delcourt, se sont mis en grève.

Les grévistes réclament une augmentation de salaire de 0.50 c. par jour.

COMINES. — On nous écrit :

Comines vient de perdre son vénéré Maire, le richissime M. Lauwick, dont la fortune, dit-on, dépasse 15 millions !!

Des obsèques pompeuses lui ont été faites ; les Cominois étaient absolument en droit d'attendre quelques bonnes œuvres de celui qu'ils avaient eu maire pendant plus de trente ans.

Hélas ! ces braves gens ne connaissaient qu'imparfaitement l'homme qui vient de disparaître et qui croyait probablement ressusciter avec son or, oubliant même un de ses malheureux parents qui est à l'hospice civil et pour qui il n'a pas eu la moindre pensée généreuse.

Les Cominois attendaient des dons généreux, mais rien !... Rien pour une nouvelle église, rien pour un nouvel hôpital, rien pour l'agrandissement de la place, rien pour un œuvre de bienfaisance, rien pour les indigents, rien pour les écoles des frères, des sœurs, pour tant ses protégées, rien pour les sociétés de vingt, rien pour les mangeurs de saucisses, en un mot rien, rien, le tout pour Madame Justine Vanelslande, son épouse, qui a autant de millions que lui, qui s'empressera de les joindre aux autres, en faisant dire quelques douzaines de messes à la mémoire du pauvre défunt.

La déception a été très grande parmi nous.

Le cierge même n'en revient pas. — G. U. K.

ARMENTIERES

A l'asile des aliénés. — M. Kéraval, directeur-médecin de l'asile des aliénés d'Armentières est nommé médecin en chef de l'asile des aliénés de *Ville-Evrard* (Seine).

Il est remplacé à Armentières par M. Chardon, médecin en chef de l'asile des aliénés de Rennes.

Vol. — Des voleurs inconnus ont pénétré dans la Malterie Motte-Cordonnier, rue des Prés, pendant la nuit de vendredi à samedi, et ont enlevé deux pompes à bière avec leurs accessoires. Plainte a été déposée à la police.

VALENCIENNES

CONFÉRENCE CLÉRICALE

Violente manifestation à la sortie

Le Comité clérical qui s'intitule : Association républicaine (?) libérale du Nord avait organisé hier une conférence à l'Hippodrome. MM. André Bénard et Thellier de Poncheville, présidaient. Les orateurs MM. André Reille, député, et Chesnelong, avocat, ont été acclamés par le public exclusivement réactionnaire de la réunion.

A 5 h. 3/4, au moment où les orateurs et leurs amis quittant l'Hippodrome arrivaient sur la place d'Armes, une violente manifestation s'est produite. Vigoureusement sifflés, les réactionnaires, selon leur habituelle tactique, se sont mis à chanter la *Marseillaise*, tandis qu'un groupe compact d'ouvriers entonnaient l'*Internationale*. Des bagarres éclatent sur divers points.

Quarante gendarmes à pied et à cheval, aidés de toute la police locale, s'efforcent de séparer les manifestants et de disperser la foule.

Leur tâche est difficile car de part et d'autre l'animosité est grande.

C'est seulement à 7 heures 1/2 que la place est complètement déblayée. Une averse qui se met à tomber à 8 heures achève de ramener le calme.

DENAIN. — A 4 heures de l'après-midi a eu lieu une réunion organisée par l'Union Sociale républicaine.

A 4 heures, le conférencier M. Ferré, rédacteur à *l'Echo du Nord* descend à la gare de Denain-mines. Un groupe de l'Union Sociale Républicaine chante la *Marseillaise*, une contre-manifestation siffle, chante l'*Internationale* et la *Carmagnole*, etc. Le cortège des manifestants et des contre-manifestants se rend au salon Ravez par la rue de Paris et traverse la place Gambetta.

A la porte du salon, quelques coups de poing et de canne s'échangent ; il y a quelques blessés des deux côtés mais légèrement ; on crie : A bas la calotte.

M. Ducreux, commissaire de police, et M. Trécart, adjoint au maire, assurent l'ordre avec les agents de police et la gendarmerie.

La réunion a commencé aussitôt à 4 heures, et s'est terminée à 5 h. 1/4.

A la sortie du groupe de l'Union Sociale Républicaine, les contre-manifestants sifflent et chantent. Ils se rendent chez M. Houtard, et de nouveau des coups sont échangés.

Pendant longtemps encore la rue de Valenciennes et la rue de Villars ont été le théâtre de manifestations en sens divers. Il n'y a eu aucun incident grave.

AVESNES

LE PREMIER MAI
à Fourmies

LA RÉUNION DE SAMEDI SOIR

Sept cents personnes environ assistaient samedi soir à la réunion socialiste du Théâtre. Le citoyen Cartegnie, maire de Wignehies présidait. Sur la scène trois drapeaux rouges avaient été arborés. Les auditeurs ont entendu toute une collection d'orateurs.

C'est d'abord le citoyen Pédron, délégué de Neuilly-sur-Seine qui parle des trois huit.

Victor Renard, délégué de Lille, lui succède pour discourir sur le 1er mai.

Vibemain, délégué de l'Aude, parle de libre-échange et de protection.

Ghesquière, adjoint au maire de Lille, lit un article d'Urbain Gohier, élogieux pour Guesde.

Dubreuil, délégué du Conseil central de l'Unité socialiste révolutionnaire, critique Millerand et Jaurès.

Roubanowitch, délégué du parti révolutionnaire russe, dénonce la bourgeoisie française qui a prêté de l'argent à la bourgeoisie russe pour maintenir son autocratie ajoutant que ce sera pour la France un nouveau Panama parce que la Russie délivrée du joug tyrannique ne remboursera jamais ses emprunts.

Samson, adjoint au Maire de Lille, critique l'attitude dissidente de la municipalité socialiste fourmisienne et invite les électeurs présents à élire l'an prochain des conseillers qui ne tourneront pas à l'ennemi, qui n'abandonneront pas le programme socialiste révolutionnaire.

Meyer, un jeune délégué du parti révolutionnaire russe fait un tableau très noir de la situation du prolétariat russe, il montre comment sont pourchassés, punis, déportés les travailleurs russes qui tentent de secouer le joug du césarisme ; il annonce le prochain écroulement de l'autocratisme russe.

Delory, député, maire de Lille, excuse les ouvriers d'avoir si peu manifesté le 1er mai. Ils ont craint, en cessant le travail malgré les patrons, de perdre leur place et de compromettre le pain de leurs familles.

Bracq, secrétaire pour l'extérieur du Conseil central du Parti socialiste révolutionnaire, parle des treize morts de Fourmies dont il rend responsable la situation sociale actuelle dirigée par le parti bourgeois qu'il dénonce en termes très violents.

Paul Constans, député de Montluçon, apporte aux travailleurs fourmisiens, aux victimes du prolétariat mondial, le salut fraternel des travailleurs du département de l'Allier ; il parle de la légalité bourgeoise qui est un vain mot ; il rappelle qu'on s'est moqué de lui à la Chambre quand il demanda la suppression de la dette publique et réclama des économies sur le budget de la guerre, l'armée n'étant en somme que la gendarmerie du coffre-fort.

Cartegnie, maire de Wignehies, blâme la Municipalité socialiste Fourmisienne pour avoir abandonné le parti socialiste révolutionnaire ; il dit qu'il y a pas possibilité pour deux partis socialistes, il faut être révolutionnaire ou bourgeois.

Cousin, maire de Fourmies, qui se trouve dans la salle, proteste contre les paroles de Cartegnies. De nombreuses voix l'appellent à la tribune.

Répondant à cette invitation, le citoyen Cousin monte sur l'estrade. Il dit : « Je suis toujours socialiste et j'approuve absolument toutes les *théories* qui viennent d'être émises. Je n'ai renoncé à aucune des réformes que je réclame depuis douze ans, mais j'ai donné ma démission de membre du Parti socialiste, parce qu'aux dernières élections législatives, le Comité de la Fédération Socialiste du Nord, ayant ayant d'abord désigné le docteur Moret, de Glageon, comme candidat dans la 1re circonscription d'Avesnes, l'a ensuite évincé au profit de Samson, de Lille. Ce fut un affront sanglant pour les socialistes de Fourmies et de la région ; de là notre démission, mais au point de vue socialiste, nous sommes en communion d'idées avec vous *tous* ».

Le citoyen Delory regrette que l'orateur précédent ait soulevé des questions locales non prévues à l'ordre du jour. Il dit que si Samson a été candidat, c'est parce que le docteur Moret, invité à donner son adhésion au programme intégral du parti socialiste révolutionnaire, a refusé « Dans notre parti, dit le citoyen Delory, il faut accepter tout ou rien. »

Le citoyen Bressy, adjoint au maire de Fourmies, interrompant, s'écrie : « Nous avons fait à Fourmies comme vous à Lille. »

Le citoyen Delory répond : « A Lille nous avons toujours travaillé pour le parti le plus avancé ».

Le citoyen Cartegnie donne lecture d'une motion déclarant que les citoyens présents s'engagent à s'organiser en lutte de classe pour le triomphe, par tous les moyens, du parti socialiste révolutionnaire.

De nombreux cris de : « Vive la Révolution ! Vive la Sociale ! Vive Cousin ! A bas Cousin ! » *sont poussés et la réunion prend fin* à minuit. La sortie a été très calme.

La manifestation de dimanche

Dès les premiers trains arrivent à Fourmies de nombreuses délégations.

Aux personnages déjà cités, il est venu s'adjoindre Vaillant, député de Paris ; Dufour, député de l'Indre et Constans, député de l'Allier.

Avant trois heures, un nombreux public se presse sur la place Verte ou nouvelle Place, laissant vide l'Esplanade.

En face de la buvette se trouvent les drapeaux rouges sur lesquels sont des inscriptions que nous ne pouvons lire. A 3 heures 15 arrive une délégation de Wignehies, Cartegnie, maire, en tête, avec une bannière rouge.

Les groupes de manifestants se rapprochent, les personnages officiels se groupent en tête et précédés de dix couronnes, le cortège part pour le cimetière à 3 heures 35.

Comme il allait déboucher rue de l'Industrie par la rue Faidherbe, M. Cousin-Corbier, maire de Fourmies, dont on remarque le veston court et le chapeau en feutre roux, se présente, il voit et... laisse passer la tête de colonne pour serrer la main à quelques amis qui se trouvent en queue.

Le cortège suit les rues de l'Industrie, Saint-Louis, Grande-Rue, place de l'Eglise, rue Mogador, rue des Carniaux, rue des Rouets et enfin le cimetière.

Au cimetière, où une estrade avait été préparée par les soins de la Municipalité, M. Cousin-Corbier, maire, M. Bressy, adjoint, dirigent le service de police qui se compose simplement de la police municipale, sous les ordres de M. Genail, commissaire.

M. Cousin Corbier prenant la parole le premier, donne lecture de dépêches de sympathie adressées par des syndicats ouvriers socialistes révolutionnaires de Cette, Biarritz, Roanne, Paris (plusieurs), Bordeaux (plusieurs), Avignon, Alais, Romilly, etc.

Comme il continuait d'expliquer les motifs de la non-inauguration du monument, une voix crie « Parlez-nous des morts ! » On me dit que c'est M. Samson... mais...

Après lui prennent successivement la parole M. Parisse, du Parti Ouvrier de Fourmies ; M. Dubreuil, secrétaire de l'Union socialiste révolutionnaire de France, délégué de Saône-et-Loire. Il lit une lettre du député Bouvry, de M. Vaillant, député, ancien membre de la Commune, M. Maes, du parti socialiste belge, M. Romer, délégué des socialistes Russes.

La citoyenne Sorgues, déléguée des Bouches-du-Rhône et de l'Aveyron, dont on remarque la toilette sobrement noire avec le feutre gris crânement penché sur l'oreille, lit une poésie ; Ghesquière, adjoint au maire de Lille prend à son tour la parole, puis Roubanowitch, révolutionnaire russe qui critique Millerand et Jaurès.

Lagardelle, de la Haute-Garonne, Rousselle, maire d'Ivry, ancien candidat de la première circonscription d'Avesnes ; Lepers, de Roubaix ; Dejeante, des Deux Sèvres ; Brizon, d'Armentières, qui lit une poésie qui est personnelle dans laquelle il chante : « Joli mois de mai, quand reviendras-tu ? » est fait un singulier effet au pied d'une tombe !

MM. Bracq, secrétaire, désigné dans la réunion de samedi, lit des adresses de Russes, Espagnols, Allemands, etc., Dufour, député de l'Indre, Cartegnie, maire de Wignehies, Constans, député de l'Allier, Biondeau père de l'une des victimes du 1er mai 1891, et le citoyen Lafargue, ancien député, dont le discours d'une rare violence, a produit auprès de l'auditoire, la plus mauvaise impression ; M. Delory remercie et... c'est tout.

Ce soir, banquet au café du Midi.

Il se dégage de cette manifestation annoncée *urbi et orbi*, que non seulement le 1er Mai socialiste est mort à Fourmies, mais que, malgré tous les efforts, le parti collectiviste révolutionnaire n'a que très peu d'adhérents à Fourmies et en région.

Le calme le plus complet n'a cessé de régner tant dans les 4.000 curieux qui regardaient passer le cortège que dans les 3.000 personnes qui se trouvaient au cimetière.

DUNKERQUE

Audacieuse tentative de vol à l'Ecole de Spycker

Mme Veuve Rousez-Deconninck, institutrice communale à Spycker (canton de Bourbourg, arrondissement de Dunkerque), vient d'être victime d'une audacieuse tentative de vol.

Dans la nuit du 25 au 26 avril, vers une heure du matin, quatre malfaiteurs se sont introduits d'abord dans la salle d'école, où ils ont fouillé toutes les tables, puis dans la salle à manger, et de là ont voulu pénétrer dans la chambre à coucher de la victime. Comme la porte était fermée et que les voleurs cherchaient à l'enfoncer, Mme Rousez, réveillée par ce vacarme, prit la lampe et se mit au bas de la fenêtre dans le jardin, et fut de crier : Au voleur ! A l'assassin !

L'un d'eux, s'étant aperçu de sa fuite, lui tira un coup de revolver qui, heureusement, ne l'atteignit pas.

L'école des filles de Spycker est située derrière le cimetière à 200 mètres au moins de toute habitation, de sorte qu'elle se trouve complètement isolée et qu'elle n'est guère habitable par une personne seule. Il serait à désirer que l'inspection académique confiât dorénavant ce poste à un instituteur et une institutrice mariés car après un pareil attentat la situation de Mme Rousez n'y est plus tenable.

Mme Rousez est très connue et aimée dans le Nord. Elle a rempli à Bousbecque les fonctions de directrice de l'école enfantine pendant 10 ans et elle a su, par son bon caractère, son amabilité et son travail, se concilier l'estime, l'affection de tous les habitants.

Un accident à Loon-Plage

M. Bioude, négociant à Saint-Pierrebroucq, est tombé de sa voiture sur la route de Loon-Plage et une des roues du véhicule lui a broyé le crâne.

La mort a été instantanée.

Le malheureux, qui était âgé d'une quarantaine d'années, laisse une veuve et 4 enfants.

FINANCES

Paris, le 3 mai 1903.

Revue hebdomadaire

C'est encore la lourdeur qui a prévalu cette semaine sur la généralité du marché, principalement sur notre Rente qui est tombée à 97,67. Seuls les Fonds Etrangers et les Sociétés de Crédit ont été assez résistants. Les actionnaires du Comptoir National d'Escompte, réunis le samedi 25 avril en assemblée générale, ont approuvé tous les comptes de l'exercice 1902 et fixé le dividende à 27 fr. 50 par action, sur lesquels un acompte de 12 fr. 50 a déjà été distribué le 31 janvier dernier. Ils ont, en outre, constaté la nouvelle progression accusée par la situation générale de cet établissement. C'est ainsi que le montant des effets entrés dans son portefeuille commercial est en augmentation de 680 millions, que le mouvement des espèces présente une différence en plus de 2 millions 1/2 en faveur de 1902 ; que le mouvement des comptes de chèques et des comptes-courants a atteint, en 1902, 6 milliards 596 millions à l'entrée et 6 milliards 260 millions à la sortie, contre, respectivement en 1901, 6 milliards 362 millions et 6 milliards 44 millions. Il y a là, outre un indice satisfaisant du développement continu de l'activité sociale, un témoignage significatif de la confiance qu'inspire à sa clientèle cette grande institution qu'est le Comptoir d'Escompte.

En Banque, le Privilégié Economique Industrielle est soutenu à 182. Les Charbonnages des Alpes sont actifs à 309, l'obligation Victoria-Minas à 321. 50. Les Mateurs [illegible] 149. Les Mines de Filiols montent à 241. Gold Run 18,75. Kokumbo fermes à 35,50.

Nos chemins de fer irréguliers et faibles.

Information financière

La faveur qui s'attache, aujourd'hui, à toutes les entreprises d'étain, attire l'attention sur la Société des étains de Malacca, qui est parmi les plus favorisées. Elle a commencé l'exploitation de la mine de Tou-Ankat, dans la presqu'île de Malacca, une des plus riches mines du monde entier, contenant plusieurs veines couches d'étain superposées. Cette Société se trouve en face d'un immense champ d'exploitation richement approvisionné, d'accès et de communications faciles, au moment où le prix de l'étain vient d'augmenter de 20 Livres sterling. Ceci explique les nombreux achats d'actions des Etains de Malacca, et une hausse ininterrompue a déjà fait monter à 125 fr.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre-Cirque. — Aujourd'hui lundi, deux grandes représentations, à 3 heures très précises matinée de famille avec deux importants débuts : 1° les 4 Gladiateurs modernes et les excentrics Watsons.

Ces deux attractions avec celles qui ont débuté dimanche constituent le renouvellement complet du programme. Les sous-nommés... c'est changé. Le succès est immense, plus de 3000 personnes n'ont pu trouver de place.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Les excursions du Nord-Touriste

Après la grande excursion du 20 avril aux mines de Lens à laquelle ont pris part une centaine de sociétaires du « Nord-Touriste » et qui a obtenu le plus vif succès, le Comité prépare une excursion plus modeste pour la matinée du dimanche 10 mai et dont le but est Armentières.

Départ : Pour les sections de Roubaix et Tourcoing, à 6 heures du matin, au siège social, 104, rue du Moulin, Roubaix ; pour la section lilloise, à 7 h. du matin, au café du Moulin Rouge, avenue de Lambersart, à Lille. Fusion des groupes de Roubaix et de Lille.

Arrivée à Armentières, vers 8 heures, petit déjeuner à l'hôtel de Paris, Grande-Place, siège de la section armentiéroise.

Réunion générale de la section armentiéroise, à 9 heures.

Retour à 10 heures pour rentrer dans la matinée.

CONNAISSANCES UTILES

Comment guérir le furoncle ? — Le furoncle, ou clou, est une sorte de tumeur constituée par l'inflammation d'un des prolongements que le tissu cellulaire sous-cutané envoie dans les aréoles fibreuses du derme, et qui perce la peau pour donner issue à une racine mortifiée dite *mèche* ou *bourbillon*.

Les causes du furoncle sont : le défaut de propreté, l'abus des cosmétiques, l'usage immodéré des vins généreux, l'alimentation animale trop épicée, la dyspepsie — et la présence d'un microbe, récemment découvert.

Le traitement du furoncle consistait autrefois dans l'application de cataplasmes de farine de lin destinés à ramollir la peau, dans un petit *coup de bistouri pour hâter la sortie du bourbillon* et dans un pansement tonique quelconque (vin aromatique, par exemple, pour activer la cicatrisation).

Aujourd'hui le traitement en honneur, c'est l'administration de la levure de bière à l'intérieur et à l'extérieur.

BONHOMME FRANKLIN.

CARNET FÉMININ

Adrien. — Je me suis informée ; on me dit que les faux-cols, [illegible] Gaze de Soie gris, de préférence.

Benjamine. — J'ai eu beau chercher, il m'a été impossible de rien trouver d'approchant. Mieux vaut faire faire un grand col par votre couturière, avec broderie incrustée et guipure [illegible] ; sera beaucoup plus élégant.

LA TEMPÉRATURE

[illegible] — Lundi 4 Mai — [illegible]

Lever du soleil, 4 h. 27. — Coucher, 7 h. 27.
Lune, Lever à 12 h. 40 m. ; coucher à 1 h. 48 m. du jour de la veille.
Des pluies sont probables avec temps doux.

Champ de Foire de Roubaix

THÉATRE ROUBAIX. — Vis-à-vis des salons Emile Eloy et Mathis Brevet. Programme nouveau : cake-walk. [illegible] Lever du rideau à [illegible] ; automates.

Tous les jours, matinée à 3 h. 1/2 ; grande représentation à 8 h. 1/2.

CONVOCATIONS

Roubaix. — Groupe Esperantiste de Roubaix. — Lundi 4 mai, à 8 heures du soir, salle du café Prudence, Bosquet.

Etat-Civil de Roubaix

Du 3 mai

Naissances. — Dominique Jenny, rue Rosse [illegible] Dilliès 60 — Lessieux Fernand, rue Lesbie 3[illegible] — Dejonghe Gaston, rue Blanchemaille.

Publications de mariages. — [illegible] Desquenne, 24 ans, cont. [illegible] Marie Bastin, 24 ans, [illegible] mentières 141 — Charles Bus, 40 ans, marchand de charb., rue des Longues-Haies 196 et Rosina Pierlot 34 ans, soign., r. des Longues-Haies 196 — Alfred Delannoy, 27 ans, trieur de laines, r. Pierre-de-Roubaix, cité Filpo 24 et Rachel Verdonck, 27 ans, [illegible] — [illegible] Mertier, 20 ans, devid., r. Bernard 72 — Henri Delattre, 23 ans, encolleur, r. du Tilleul, imp. [illegible] — [illegible] r. des Fossés 2 — Henri Paugny, [illegible] r. Choiseul, c. Mullier 19 et Mathilde Carton, [illegible] ourdisseuse, r. de l'Epeule, c. Blasin 1 — [illegible] 25 ans, encolleur, r. de l'Alma 77 — Jules Bossaert [illegible] — Martin Dostéppelèle, 25 ans, [illegible] Bernager 51 — Augustin Dhalluin, 34 ans, [illegible] de commerce, boul. Gambetta 46 et Ida Vermeesch 25 ans, [illegible] r. de Lannoy 65 — Henri Mesure, 21 ans, garç. de magasin, r. des Fossés 46 et Claire Vignoble, 25 ans, cuisin., r. de la Lys 25 — Charles Potlet, 24 ans, [illegible] r. de Dunkin [illegible] Augustine Van Camponout, [illegible] de Cartigny 117 — Emile Moreels, 23 ans, trieur de laines, r. de la Conférence, c. Debonnaire 4 et Marie Bommens, 22 ans, [illegible] Grand'Rue 272.

Pierre Dehon, 21 ans, presseur à Lille et Pauline Vandekerkhove, 21 ans, domestique, à Lille — Jules Delsalle, 24 ans, [illegible] r. de la Vigne [illegible] Flore Rousset, 24 ans, ourdis., à Croix — Henri Pieke, 22 ans, manœ., r. de l'Epeule 264 et Hélène Decanchy, 21 ans, piqueuse à Croix — [illegible] Rigaux, 28 ans, ourdis., r. Pierre de Roubaix 25 et Alfreda Renard, 20 ans, [illegible] Wasquehal — Henri Roose, 29 ans, [illegible] Grand-Rue 169 et Anna Becquet, 19 ans, [illegible] — Achille Marcou, 30 ans, apprêteur, boulevard de Cambrai, c. Selosse 5 et Marie Rommens, 26 ans, [illegible] r. Blanchemaille, c. Joyeux et Virginie Tiberghien, 20 ans, ménagère, r. Bernard, 8 — Henri [illegible] Pissavet, 28 ans, tapiss., r. Courbet 4 et Marie [illegible] 24 ans, femme de ch., avenue des Villas — J.-B. Roland, 25 ans, ch. en fer, r. Monge 56 et [illegible] Delescluse, 25 ans, [illegible] r. Verbruggen 1 — Henri Poriole, 29 ans, [illegible] r. de Tilleul 357 et Catherine Evert, 20 ans, [illegible] — Nabuchodonosor 60 — Albert [illegible] 23 ans, empl. de com., r. de Flandre 101 et Hélène Delmegne, 20 ans, s. pr., r. de Flandre 124 — Léon Bourgeois, 22 ans, peigneur, r. Voltaire 122 et Marie Duquesnes, 21 ans, doubl., r. Voltaire 27 — Bernard Gatelain, 24 ans, rentr., r. de Toulouse 44 et Françoise Hendrickx, 24 ans, [illegible] r. de l'Alma c. Carpentier 11 — Adrien Dupré, 25 ans, apprêteur, r. de Cartigny, c. Cachanich 10 et Rosalie Bergmeere, 24 ans, peigneuse, même rue, c. Lallemand 8.

Décès. — Hulin Georges, 2 ans, [illegible] 56 rue Lacroix — Dhelin Jean, 3 mois, r. Saint-Roch 39 — Crouz Marie, 40 ans, rue de Tanes 41 — Lefebvre Charles, 69 ans, rue Labruyère 26, boucher — Vermeersch Charles, [illegible] ans, rue Villars [illegible] — Rivierre Adrienne, 9 mois, Grand'Rue 137 — Denturs Jules, 9 mois, rue de la Guinguette — Derbendinghien Albert, 3 mois 27, rue d'Italie — Daex Andrée, 1 mois, [illegible] 96 — Dhelin Jeanneton, 3 mois 37, rue Saint-Roch — Vandoorghem, 60 ans, r. Blanchemaille 48 — Catry Henri, 36 ans, [illegible] — Colle Nicaise, 67 ans, id. — Godard Louis, 2 mois, id.

Mort-né : 1.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 2 mai

Publications de mariages. — [illegible] Gaston, teinturier, r. du Brun-Pain et [illegible] tenso, parf., r. du Brun-Pain — Butzeel Alfred, coureur, r. Amiral Courbet 83 et Desprets Léonie, doubl., r. Amiral Courbet — Crest Henri, r. [illegible] r. St-Jacques 16 et Robiseille Léonie, r. [illegible] Ramberviliers — Carrez Auguste, [illegible] du Roitelet 4 et Capenol Flore, s. p., à Mouscron. — Cuvelier Alphonse Fonfonnier, r. de Belfort 41 et Boscart Aimée, doubl., r. du Rhin 16 — Deplanque Georges, emp., r. du Petit-Village 31 et Turpin Honorine, emp., r. du Tilleul 77 — Delesalle Auguste, [illegible] à Paris et Dewaghe Claire, cont., r. Arago 19 — [illegible] du Moulin-Fagot et Vermon Emilie, [illegible] Moulin-Fagot — Dobbels Ferdinand, journ., r. des Cinq-Voies 295 et Bastombes Marie, [illegible] des Cinq-Voies — Duflan Jules, garçon brasseur, [illegible] et Du Meere Marie, serv., pl. Leverrier 4 — Duvinier Jules, déb., r. Achille-Testelin et [illegible] Achille, ourdis., r. Debuchy 9 et Lannoy [illegible] bopée, r. Debuchy 7 — Haeck Albert, [illegible] Tourcoing et Monnoz Zélie, s. p., à Wasquehal — Mes Emile, maren., r. Fin-de-la-Guerre et Coussin Marie, s. p., r. de Paris 279 — Marco Alphonse, dégr., r. de Roubaix 212 et Davaloors Elise, prép., r. de Roubaix — Samuelle Arthur, emp., r. de Cassel 15 et Dumortier Julienne, dév., r. de Gand 205 — Jobbels Léonard, tiss., r. de Cervin 18 et Courmesme Josephine, soign., r. Auber — Vandorpe Henri, chauss., r. Pont-de-Neuville 133 et Leyvech Marie, doubl., r. du Tonquet 12 — Deprez Jules, emp., r. Quiethem et Desmarcheiller Madelaine, emp., r. des Carliers 182.

Mariages. — Entre : Arthur Avez, 37 ans, [illegible] et Léonie Ailleré, 28 ans, soign. — Léopold Boilhack, 25 ans, dent. et Octavie Vandenberghe, 26 ans, journ. — Jules Cerf, 24 ans, emp. et Hortense Lecroart, 20 ans, soig. — Albert Debaeche, 21 ans, chauf., et Gabrielle Daryckx, 20 ans, tricoteuse — Louis Defontaine, 32 ans, journ., et Marie Vanborne, 19 ans, rep. — Arthur Delbaere, 29 ans, cult., et Berthe Pourvolle, 17 ans, soig. — Henri Dutheit, 24 ans, menuis. et Elise Debeeche, 24 ans, soign. — Julien Vescas, 22 ans, dégr., et Maria Deschamps, 27 ans, s. p. — Julien Dewynde, 28 ans, bobin. et Eudie Vanlughem, 19 ans, [illegible].

Du 3 mai

Naissances. — Angèle Lebl, r. Ferragutier 24 — Albert Deconinck, r. de Nancy 41 — Marie Lenain, place des Phalempins — Raymond Balens, rue de la Marche-Porte 49 — Marie Lemaire, r. des Moraliseurs.

Décès. — Clément François, 87 ans, r. de l'Eglise 49.

La Santé Naturelle

par la délicieuse Céréaline du Dr Rack

La Délicieuse Céréaline est la Roi des Aliments, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les vieillards, les convalescents, les enfants, à tous ceux enfin qui désirent conserver la santé. — Prix : la Boîte 2 fr. ; la triple Boîte 5 fr.

Nous informons tous les Lecteurs de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING qu'ils recevront *franco* Un Sachet de

DÉLICIEUSE CÉRÉALINE DU Dr RACK

OFFERT A TITRE DE

PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent BON DE PRIME et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, ainsi qu'un timbre [illegible] à la Pharmacie de la Place [illegible] Paris [illegible] Le montant du timbre sera [illegible] première commande, c'est-à-dire [illegible] boîte de Délicieuse Céréaline ou [illegible] 2 fr. 75 au lieu de 3 francs.

L'ESTOMAC

[illegible]

Imprimerie du Progrès du Nord, rue Nationale, [illegible] Lille.
Le Gérant : [illegible]